# **Cap-aux-Diamants**

La revue d'histoire du Québec

## CAPAUX: DIAMANTS

## Beaux-Arts, prestige et politique

La galerie de peintures de Joseph Légaré

John R. Porter and Didier Prioul

Number 25, Spring 1991

Des trésors de musées

URI: https://id.erudit.org/iderudit/7832ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

**ISSN** 

0829-7983 (print) 1923-0923 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Porter, J. R. & Prioul, D. (1991). Beaux-Arts, prestige et politique : la galerie de peintures de Joseph Légaré. *Cap-aux-Diamants*, (25), 14–16.

Tous droits réservés © Les Éditions Cap-aux-Diamants inc., 1991

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



# Beaux-Arts, prestige et politique

# LA GALERIE DE PEINTURES DE JOSEPH LÉGARÉ

par John R. Porter\* et Didier Prioul\*\*

oseph Légaré est l'un des peintres québécois des années 1820-1850 les plus étudiés, connus et admirés. Il fut aussi un collectionneur infatigable, soucieux de son investissement et fier de la valorisation sociale que cela lui apportait.



Pierre Puget. «David contemplant la tête de Goliath», 1671. Ce tableau acquis de l'abbé Desjardins après 1820, est la première œuvre à figurer dans le catalogue de 1852. (Musée du Séminaire de Ouébec).

## Aux origines d'une collection

Tout a commencé avec l'arrivée de tableaux européens, envoyés de France à Québec, en 1817 et 1820, par l'abbé Philippe Jean-Louis Desjardins. Au début des années 1820, peut-être grâce à un prêt de son père, Joseph Légaré acquit 29 tableaux de l'abbé Desjardins. En plus de compositions religieuses, il achète les rares œuvres profanes du lot: un *Paysage* attribué à Joseph Vernet, une copie d'après l'École d'Athènes de Raphaël, les *Ruines romaines* données à Hubert Robert et un *Joueur de cornemuse*. Le fait s'avère capital car il donne le ton, dès l'origine, à l'orientation de la collection. À ce premier ensemble vont se greffer très rapidement plusieurs achats auprès des «marchands d'art» de l'époque: John Christopher Reiffenstein et Joseph Cary. En moins de dix ans, la collection compte déjà plus d'une cinquantaine de tableaux. Légaré doit alors se mettre à la recherche d'une salle suffisamment spacieuse pour l'exposer.

Ce besoin l'amène à conclure une entente avec la Société littéraire et historique de Québec qui occupe des locaux au rez-de-chaussée de l'Hôtel Union. L'importance de la collection est connue grâce au révérend George Bourne qui en énumère le contenu, en 1829, dans The Picture of Quebec. Les tableaux de Légaré garnissent les murs, tandis que des échantillons de minéralogie, de botanique, de conchyliologie voisinent des spécimens naturalisés. Le Museum de la société savante semble donc le prolongement du cabinet de curiosités où pièces rares et exotisme font bon ménage. Pour Légaré, une telle solution lui offre l'occasion de se faire connaître et de s'insérer dans un milieu lettré. Elle n'est toutefois que temporaire.

#### 1833: la première Galerie de peintures

Financier avisé, Légaré effectue de judicieux placements fonciers et immobiliers en plus de tirer profit de la vente de ses œuvres. Sans parvenir à la richesse, il assure tout au moins ses lendemains. Ainsi, en 1833, il se fait construire une maison de trois étages sur la rue Sainte-Angèle. Aussitôt la construction terminée, il récupère la collection, publie le catalogue de sa «Gallerie de peintures» et annonce son ouverture dans les journaux. L'entreprise vise un accès très large du public à la Galerie «(...) ouverte à la vue des

amateurs tous les jours de la semaine entre dix heures du matin et quatre heures du soir, excepté les dimanches et fêtes». Le Quebec Mercury du 21 novembre 1833 annonce ainsi les tarifs: un prix d'entrée de un shilling ou cinq shillings pour la saison, dix si vous désirez un abonnement pour étude.

Répartie sur les trois étages de la maison, la collection s'enrichit régulièrement et comprend bientôt près d'une centaine de tableaux. Les quelques feuillets du catalogue de 1833 confirment la diversité des intérêts de notre collectionneur. Par ordre d'importance, ses nouvelles acquisitions consistent en tableaux religieux, scènes de genre, paysages, portraits et natures mortes. Au total, les sujets profanes dominent dans une proportion de 60%.

Mais l'entreprise fut de courte durée. Le 5 mars 1835, un incendie détruit les maisons voisines et endommage la galerie. C'est vraisemblablement au cours du mois suivant que la première galerie de peintures ferme ses portes, malgré l'encouragement des journaux et la visite du gouverneur Lord Aylmer. À partir de mai 1836, Légaré loue son édifice et s'assure un revenu certes plus conventionnel, mais moins aléatoire.

Quinze mois après cette fermeture, il signe un contrat de vente avec Thomas Amiot, jeune avocat de Québec. Il lui cède la moitié des œuvres contre paiement d'une somme de 475 livres. Amiot a cinq ans pour régler la transaction et peut, s'il le désire, acquérir l'autre moitié des 134 tableaux de la collection pour une somme supplémentaire de 600 livres. Cette démarche s'apparentant à une tentative de liquidation – au moins partielle – de la collection, il faut croire

que Légaré avait dressé un constat d'échec devant le peu de rentabilité de son entreprise. Entre-temps, après entente entre les deux parties afin de ne pas fractionner la collection, les œuvres demeurent entre les mains de Légaré.

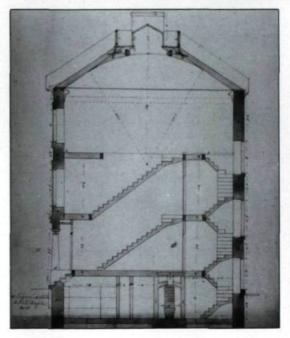


1838: la seconde Galerie de peintures

Cet accord se solde par un échec car Amiot se trouve dans l'impossibilité de réunir les sommes nécessaires. Désabusé, Légaré décide de faire une deuxième tentative de liquidation en publiant une offre de vente dans le Quebec Mercury du 19 mai 1838. Dans les cinq semaines qui suivent, on assiste à un véritable retournement de situation. Le Canadien du 25 juin annonce l'ouverture de la Galerie de peintures de Québec «(...) dans le Haut de la Maison de pierre de taille sur le Marché de la Haute Ville».

L'hôtel Union en 1832. Cet édifice de deux étages avec un portique à colonnes était situé à l'angle de la rue du Fort et de la Place d'Armes. (Lithographie (détail) de W. Walton d'après un dessin de R.A. Sproule).





Élévation de la façade et coupe transversale de la maison Légaré en 1851 avec la galerie voûtée au dernier étage, éclairée par un puits de lumière. (Plans de Charles Baillairgé; Archives de la Ville de Québec).

Cette maison, Amiot vient de la faire construire sur la rue de la Fabrique. Elle a été spécialement aménagée pour accueillir la collection à ses étages supérieurs, le rez-de-chaussée étant occupé par le magasin du marchand Horatio Carwell. La salle d'exposition, éclairée par un puits de lumière couronné d'un dôme, a 40 pieds de long sur 30 de large avec une hauteur sous plafond de 24 pieds. Les journaux vantent particulièrement l'utilisation du toit d'où l'on peut admirer la vue et où l'on a installé un télescope et une chambre noire. Ouverte au public aux mêmes conditions qu'en 1833, la Galerie accueille des concerts, une école de dessin et de peinture et plusieurs expositions.

CATALOGUE

CATALOGUE

OF THE

QUEBEC GALLERY OF PAINTINGS,

ENDBAVINGS, ETTS.

David holding the Head of Goliath, Pierre Paget.

This Aries, box at Narseilles in 1622, was a painter, settlying the paintings in which the confidence of the paintings in which there is no settly in the painting to well as he should go of narrier women rate much admined. He supported the paintings is well as he should go of narrier women rate much admined in the waste of the exceeded in the Continue, which we would be a settly in the painting to the continue of the painting of forcing Massour, in Patric, a man of time the waste to exceede in the Waste of the Continue of the Continue of the painting of the painting

Première page du catalogue de la Galerie de peintures de 1852. Joseph Légaré (1795-1855), patriote, peintre, propriétaire foncier, seigneur, homme politique et juge de paix. (Archives des auteurs et Archives nationales du Québec à Québec, collection initiale).

Hélas! l'incendie d'une maison voisine entraîne la fermeture de l'établissement. Heureusement une solidarité se manifeste alors et la totalité des tableaux trouve refuge au Séminaire de Québec. Faute d'une salle d'exposition convenable, Légaré remise ses collections. Après deux tentatives infructueuses, il doit alors considérer qu'il est téméraire d'ouvrir une autre galerie de peintures à son compte.

### 1852: la troisième Galerie de peintures

Légaré redevient l'unique propriétaire de la collection en mars 1840, la débâcle financière d'Amiot obligeant ce dernier à renoncer à tous ses droits sur les tableaux. Entre 1841 et 1850, il multiplie les efforts pour sortir sa collection de l'ombre. Favorisée par la disponibilité de nombreux édifices gouvernementaux, l'idée d'une galerie nationale, déjà avancée en 1838, refait surface en 1845. Mais l'habile plaidoyer des notables auprès du président du Conseil de ville ne produit pas les résultats escomptés.

Tout change en 1850, lorsque Légaré hérite d'une maison sur la rue Sainte-Angèle. L'année suivante, il fait effectuer d'importants travaux par Charles Baillairgé: l'architecte aménage le dernier étage sous forme de galerie voûtée, éclairée par un puits de lumière, afin d'y loger les tableaux. A cette occasion, Légaré publie, en langue anglaise uniquement, le catalogue de la collection qui comporte 162 tableaux ainsi qu'un ensemble impressionnant de gravures. Certaines œuvres, accompagnées de courtes notices, nous informent sur leur provenance. Hormis les 33 premiers numéros acquis de l'abbé Desjardins, on peut estimer les achats effectués auprès de J.C. Reiffenstein à 38 tableaux. À cela s'ajoutent les achats d'occasion auprès de Giovanni Domenico Balzaretti qui prend la relève comme principal importateur de tableaux et gravures après 1830. On devine aussi que Légaré obtient une Bacchanale de Henry Atkinson en échange d'œuvres de sa propre composition.

La Galerie de la rue Sainte-Angèle devient un lieu de rencontres obligé. En septembre 1852, Lord Elgin se montre enchanté de sa visite et le Journal de Québec s'en fit l'écho, regrettant cependant que si «(...) M. Légaré a eu la visite d'un grand nombre d'étrangers(...)ses concitoyens ont généralement été assez indifférents». Cette collection, Légaré l'a constituée uniquement à partir des œuvres disponibles à Québec. Très explicitement, cet ensemble a pour but de présenter des témoignages d'époques et de styles différents. Nous ne pouvons ignorer non plus l'implication pédagogique du projet: Légaré, collectionneur et peintre, veut aussi fournir des modèles aux artistes.

Après la mort de l'artiste, en juin 1855, le naufrage de la collection si probable en 1836 est désormais évité: sa veuve assure le maintien de la galerie jusqu'en 1872. En avril, elle fait transporter l'ensemble de la collection au Séminaire de Québec et, lors de son décès en février 1874, celui-ci s'en rend acquéreur auprès des héritiers. Ce fonds constitue désormais le pilier central de la collection d'œuvres européennes du Musée du Séminaire de Québec. ◆

<sup>\*</sup> Conservateur en chef du Musée des beaux-arts de Montréal

<sup>\*\*</sup> Conservateur du Musée du Séminaire de Québec